

Le collège L est situé à quelques kilomètres du centre d'une ville de 18 000 habitants. Il scolarise plus de 900 élèves issus de milieux plutôt favorisés (45% de PCS favorisés, mais 28 % de PCS défavorisés et 27% de professions intermédiaires). Cette population scolaire est très hétérogène tant dans les origines sociales que dans les résultats scolaires ou dans le comportement.

Le climat dans l'établissement est serein. Les faits décrits ci-dessous se sont produits le vendredi 16 janvier 2009 entre 15h et 17h.

Pendant la récréation de 15h, Gérôme est allé devant le parking à deux roues (à coté de la grille de sortie du collège) pour récupérer de l'argent dans son scooter. Gérôme savait qu'il n'avait pas à se trouver là à ce moment de la journée puisque ses cours se terminaient à 17h. Le surveillant, Monsieur K lui a demandé ainsi qu'à trois autres élèves de repartir. Les trois élèves sont retournés dans la cour de récréation. Gérôme a refusé, a insulté le surveillant et a ensuite essayé d'atteindre son scooter pour fermer le coffre. Monsieur K s'y est opposé et étant entre Gérôme et le scooter il a été bousculé par l'élève qui s'est cogné à ce moment là. L'altercation a duré, Gérôme restant sur sa position et refusant de monter en cours, jusqu'à ce que le gardien, qui a aperçu la scène depuis la loge, appelle le principal pour l'avertir.

Par la fenêtre, le principal a effectivement vu Gérôme essayant de pousser Monsieur K. il est alors intervenu. Monsieur K lui a expliqué la situation en précisant que Gérôme l'avait insulté: « le Principal je l'encule ». Le principal a demandé à Gérôme ce qu'il avait dit le concernant, il lui a répondu : « j'ai dit que vous étiez un enculé ». Gérôme, après avoir refusé pendant plusieurs minutes, est finalement allé dans le bureau du principal qui a appelé son père. Le principal a ensuite demandé à Gérôme pourquoi il le qualifiait de la sorte, il lui a répondu : « réfléchissez », il lui a demandé des explications que Gérôme a fournies : Gérôme avait été exclu, en décembre, cinq jours de la demi-pension suite à des problèmes de comportement, et vivait cela comme une injustice.

Vers 16h30, le principal a réuni dans son bureau Gérôme, son père, Monsieur K et la CPE. Gérôme puis Monsieur K ont exposé chacun à leur tour leur vision des faits. Lorsque le père de Gérôme a demandé une première fois à son fils de s'excuser, Gérôme n'a pas répondu et ne l'a pas fait. A la fin de l'entretien, après que le principal ait présenté les différentes possibilités et dit qu'il ne prendrait pas de décision avant lundi, Gérôme a dit : « je veux bien m'excuser auprès du principal mais pas de Monsieur K ». Gérôme est reparti avec son père.

Lundi matin l'élève a remis au principal un courrier relatant les faits. A aucun moment il ne s'est excusé oralement.